



ASSUREUR MILITANT



Information de rentrée aux coopératives scolaires

Cher coopérateur, chère coopératrice

Vous bénéficiez depuis la rentrée scolaire 2010/2011 du nouveau contrat OCCE coassuré par la MAIF et la MAE, souscrit par votre association départementale. Ses garanties seront automatiquement renouvelées à partir du 31 août 2011, pour un an. Les écoles étant systématiquement couvertes par la nouvelle police, les anciens contrats des écoles ou des établissements MAIF ou MAE deviennent caducs et doivent être résiliés.

À l'occasion de la prochaine rentrée, pensez à **déclarer l'ensemble des élèves de l'école** auprès de votre association départementale. À défaut, les élèves non affiliés ne seraient pas garantis par le contrat.

Nous vous rappelons, au-delà des garanties qui couvraient jusqu'alors votre structure et ses participants lors des activités et des sorties scolaires (obligatoires ou facultatives), que le nouveau contrat départemental MAIF-MAE a été enrichi :

- biens garantis **jusqu'à 2000 €** ;
- **suppression de toutes les franchises** contractuelles, pour la coopérative comme pour les coopérateurs ;
- inclusion de la **garantie « annulation spectacle »** ;
- inclusion de la **garantie « annulation voyage »**.

Vous pouvez ainsi vous consacrer sereinement à vos activités pédagogiques et coopératives. Les activités et sorties autres que celles OCCE doivent, quant à elles, être couvertes par l'entité organisatrice en question (ex : les activités sportives effectuées dans le cadre de l'Usep). Dès septembre, n'hésitez pas à consulter la nouvelle rubrique en ligne Assurance du site OCCE. Vous y trouverez un ensemble de réponses concrètes aux différentes questions que vous vous posez sur l'assurance dont vous bénéficiez (personnes, situations couvertes, etc.).

En cas de sinistre, prévenez votre association départementale qui effectuera la déclaration auprès de la MAE. Pour toute question d'assistance, vous pouvez cependant joindre directement IMA 24 h/24, 7 j/7 au **0 800 75 75 75** (appel gratuit depuis un poste fixe), si vous êtes en France, au **33 5 49 75 75 75**, si vous êtes à l'étranger.

Nous vous souhaitons une excellente fin d'année scolaire ainsi qu'une excellente rentrée.

Sincères salutations mutualistes

La MAIF et la MAE